



PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 25 avril 2023

État de la ressource en eau dans le département de la Manche

Dans le cadre de la gestion d'une éventuelle sécheresse en 2023, le Préfet de la Manche a réuni le comité de la ressource en eau le mardi 25 avril 2023.

La situation hydrologique et pluviométrique a été présentée à l'ensemble de ses membres comprenant les services de l'État, les collectivités locales, les syndicats, les principaux opérateurs en charge de la gestion de l'eau dans le département, les représentants de la profession agricole, les associations et les représentants des usagers.

La séquence de très faible pluviométrie du 25 janvier au 5 mars avait abouti à des débits des cours d'eau bas à très bas pour un début de mars.

Depuis les débits sont remontés puis se sont stabilisés depuis début mars à des valeurs proches des normales de printemps et désormais supérieures à ceux d'avril 2022.

En ce qui concerne les ressources souterraines, à fin mars, les niveaux des nappes étaient compris entre le niveau bas et le niveau autour de la moyenne. Les aquifères de la Manche réagissant vite, la pluviométrie importance des mois de mars et avril ont permis une recharge tardive des nappes qui ont retrouvé des niveaux autour de la moyenne.

De même, ont également été présentés les travaux relatifs à la révision de l'arrêté-cadre départemental et notamment les évolutions des mesures de restrictions afin de respecter les prescriptions contenues dans le guide national à paraître.

À ce stade, il n'est pas nécessaire d'activer la mesure de vigilance, mais il convient d'être dès à présent attentifs à l'utilisation de l'eau dans les activités industrielles, agricoles, ou les usages domestiques.

Le Préfet de la Manche appelle à la citoyenneté et la responsabilité de tous. La préservation de la ressource en eau est l'affaire de chacun.